

Quelle stratégie pour le technique ?

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

Aujourd'hui, les profs des lycées techniques entament une grève pour défendre cet enseignement. Ils ne présentent pas de revendications matérielles. Ils veulent juste que cet enseignement continue sa mission de formation dans un monde qu'on nous présente comme de plus en plus outillé et équipé. Par coïncidence, cette grève intervient juste après la mort de Mostefa Lacheraf. Il fut quasiment le seul ministre de l'Education à opposer aux pratiques des responsables cette idée simple : l'enfant doit rester le seul souci de l'éducation. L'enfant, pas les questions idéologiques ou religieuses. Dans les conditions de l'époque, vers la fin des années 70, il défend l'idée du bi ou du multi-linguisme. Ces deux positions lui vaudront son poste. Mostefa Lacheraf introduisait le langage de la raison pédagogique dans un milieu obsédé par le formatage des enfants selon des critères moraux au détriment de la formation à la lecture, à l'écriture, au calcul et à l'éveil scientifique. La correction ne se fera jamais au nom de cette raison pédagogique sans que jamais les ministres aient le courage de poser clairement le problème des missions premières de l'école et de mettre les enfants au centre de la pédagogie. Nos enfants croulent sous des programmes surchargés et viciés par des méthodes d'apprentissage destinées initialement aux handicapés comme l'a si bien montré Malika Grifou.

Dans la polémique entre le ministère et les enseignants, je crois d'avance les profs. J'en donne une seule raison : son gouvernement n'a pas fini d'examiner la « nouvelle stratégie industrielle » (sic). Comment peut-il anticiper sur cette stratégie et décider la mort de certaines filières et pas d'autres ?

Nous savons tous que les conseils du FMI ont débordé de leur domaine traditionnel de l'économie pour toucher d'autres sphères de l'action publique. Je ne sais pas si ces conseils ont un rôle dans le démantèlement de l'enseignement technique. Je constate par contre que les syndicats, les vrais, ceux qui défendent les travailleurs en fonctionnant démocratiquement finissent toujours par défendre les intérêts de toute la nation. Le patriotisme est l'essence même de la lutte des travailleurs. Dont acte.

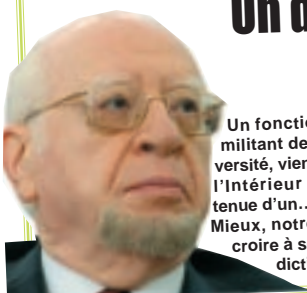
M. B.

SAIDA AU MENU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Le Conseil de gouvernement se réunira ce matin pour la deuxième fois cette semaine, a-t-on appris de sources concordantes. Cette fois, Belkhadem et ses ministres écouteront un exposé du wali de Saïda qui fera le point sur l'état d'avancement des différents projets dans sa wilaya. A rappeler que mercredi passé, le wali de Chlef avait inauguré cette série d'auditions devant le Conseil de gouvernement.



Un diplomate très militant



Un fonctionnaire du consulat d'Algérie à Lyon, militant de l'UNEA alors qu'il était encore à l'université, vient d'introduire au niveau du ministère de l'Intérieur une demande d'autorisation pour la tenue d'un... congrès de cette organisation ! Mieux, notre "diplomate-militant estudiantin" fait croire à ses interlocuteurs qu'il agit avec la bénédiction du secrétaire général du FLN.

La SAA, une assurance pas comme les autres

A la SAA, on semble si peu se soucier de la qualité de service offert aux clients. Sinon comment expliquer qu'un sinistre (accident de voiture) datant du début du mois de juillet n'est toujours pas remboursé à ce jour. Pourtant, ce véhicule est assuré tous risques à l'agence agréée de Rouiba. Simple négligence ? Pas vraiment, lorsqu'on sait qu'il existe des centaines de cas similaires vécus par la clientèle de la SAA.



Limogeage à Sonatrach



De sources crédibles, on a appris qu'il a été mis fin, dans la matinée d'hier, aux fonctions de M. Rezaïguia, le directeur financier de Sonatrach, pour des motifs encore inconnus. Ce qui, naturellement, n'a pas manqué d'alimenter les spéculations chez les observateurs qui voient dans ce limogeage un lien avec la dissolution, le jour même, de la compagnie BRC.

Boomerang

Réagissant à notre PÉRISCOPE intitulé "Quand l'ADS faisait confiance à Khalifa Bank", le ministère de la Solidarité nationale nous a fait parvenir les précisions suivantes :

"L'ADS était depuis sa création sous tutelle du chef du gouvernement. Et ce n'est que le 31 mai 2006 qu'elle est passée sous tutelle du ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale, par décret présidentiel n°06-192 paru au Journal officiel n°36 du 31 mai 2006 (ci-joint copie du texte).

Contre-boomerang

Le ministère de la Solidarité nationale semble avoir la mémoire courte. Si, effectivement, par le décret présidentiel cité en référence l'ADS passe sous tutelle unique du ministère de la Solidarité, il fallait préciser qu'avant cette date, c'est-à-dire le 31 mai 2006, cette structure était sous co-tutelle de la chefferie du gouvernement et du ministère de la Solidarité. Autrement dit, la responsabilité du ministère de la Solidarité nationale vis-à-vis de l'ADS était et reste engagée jusqu'à ce jour et bien avant le 31 mai 2006.

